

LA COMMISSION CONSULTATIVE PARITAIRE

La CCP est l'instance de dialogue social et de consultation chargée d'examiner les carrières individuelles des AGENTS CONTRACTUELS de la fonction publique (*mutations, promotions, titularisation...*).

Les représentants peuvent soumettre des motions à caractère collectif.

Les avis pris en CCP n'ont qu'un caractère consultatif, la décision finale revenant au Président de la CCP qui est souvent le directeur du service ou de l'établissement.

Pour autant la consultation est obligatoire pour toutes les décisions de sa compétence.

La CCP est consultée de façon systématique, c'est-à-dire quelles que soient les circonstances, dans les cas suivants :

- Titularisation des CDI ; prolongation de stage des agents recrutés sur concours ; promotion ; évaluation.
- Mutation ; exercice du travail à temps partiel.
- Demande de départ en formation ; désaccord concernant l'évaluation ; licenciement ; démission.



sne-fsu.org/sne/



LE QUASI-STATUT

Le projet du ministère de faire aboutir le quasi – statut d'ici la fin de l'année 2014 a pris du retard, pour autant il n'est pas enterré.

Nos contacts réguliers avec le cabinet de la ministre nous permettent d'affirmer que même si un retard a été pris dans le projet, le ministère travaille toujours pour le finaliser.



VOTRE VOTE EST TOUT AUSSI IMPORTANT POUR LA CCP QUE POUR LE CT

Il n'y a pas que l'avenir de la terre qui nous inquiète...



DEPUIS 40 ANS, C'EST POUR VOUS QUE NOUS AGISSONS ! VOTEZ SNE FSU !

Il n'y a pas que la qualité de l'eau qui nous préoccupe...



DEPUIS 40 ANS, C'EST POUR VOUS QUE NOUS AGISSONS ! VOTEZ SNE FSU !

LA PLUS-VALUE DU SNE-FSU

Le SNE-FSU constitue la seule force syndicale capable actuellement de représenter aussi bien les personnels contractuels que les personnels titulaires de la sphère Ecologie du MEDDE. Notre participation active dans cette instance nous confère une grande connaissance du fonctionnement et des méthodes de l'administration.

Nous présentons des listes dans toutes les CCP des établissements publics de l'Ecologie, pour une défense globale des personnels non titulaires

Les représentants SNE-FSU à la CCP de l'ONCFS agissent avec cohérence pour la défense individuelle des agents contractuels de l'établissement.

NOUS NOUS ENGAGEONS

Nos équipes militantes sont depuis toujours réellement présentes :

- dans toutes les commissions et groupes de travail pour défendre vos droits individuels et professionnels ;
- dans chaque région, avec des militants au plus près du terrain, pour entamer un réel dialogue social avec les Délégués inter-régionaux et les directeurs (DRH, DER, DAT, DF,...) ;
- pour vous informer et vous conseiller avant et après
- les réunions, avec des élus CCP toujours à votre écoute ;
- pour vous tenir informé au travers des Flashs, les méls professionnels, un site internet.

Il n'y a pas que le devenir des jets qui nous inquiète...



DEPUIS 40 ANS, C'EST POUR VOUS QUE NOUS AGISSONS ! VOTEZ SNE FSU !

Il n'y a pas que l'environnement qui nous préoccupe...



DEPUIS 40 ANS, C'EST POUR VOUS QUE NOUS AGISSONS ! VOTEZ SNE FSU !